

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 17 AVRIL 2025****Nombre de membres :**

En exercice : 15

Présents : 9

Pouvoirs : 2

Absents excusés : 3

Absents : 3

Votants : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ LE DIX-SEPT AVRIL à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 11 AVRIL 2025, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, Mme Marielle MERMOUD, Mme Noëlle GRAVAUD, M. Jean-Christophe DOMINGUEZ.

ABSENTS EXCUSES : M. Bertrand DOLIGEZ (donne pouvoir à François BARBIER), M. Florian GIBIER (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

ABSENTS : Mme Peggy LE BRUCHEC, M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET.

**OBJET : PROGRAMME 2025 DES TRAVAUX A REALISER EN FORET COMMUNALE :
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHONE-ALPES
DEL2025-61**

Rapporteur : Michel BOUVARD

Monsieur Michel BOUVARD, propose au Conseil Municipal de programmer les travaux en forêt communale par les services de l'ONF pour l'année 2025.

La nature des travaux porte sur l'intervention sylvicole en futaie irrégulière des parcelles forestières suivantes :

- N°13, parcelle OB 464 au lieu-dit « Les Brulats »,
- N°14, parcelle OB 458 au lieu-dit « Armancette d'en Haut »,
- N°15, parcelle OB 622 au lieu-dit « La Côte d'Auran ».

Monsieur Michel BOUVARD informe le Conseil Municipal du dispositif de financement relatif aux projets en forêt communale ;
Les dépenses subventionnables sont d'un montant total de 16 299.75 euros HT.
Une subvention peut être sollicitée auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes pour un montant de 3 300 euros, soit 20% des dépenses. L'autofinancement communal s'élève à 12 999.75 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour : 11	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

Article 1 : DE VALIDER le programme 2025 des travaux à réaliser en forêt communale et demander une subvention auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes.

Article 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le contrat d'engagement républicain et la demande d'aide avec le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 074-217400852-20250417-DEL2025061-DE



En Mairie, le 17 avril 2025
Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le

En Mairie, le 17 avril 2025
Le Maire,
François BARBIER

An official circular stamp of the Municipality of Les Contamines-Montjoie, Haute-Savoie, with a handwritten signature in blue ink over it. The stamp features a central emblem and the text 'MAIRIE DE LES CONTAMINES-MONTJOIE' and 'Haute-Savoie'.